

Gurtengasse 3
3011 Bern

Tel.: 058 058 80 20
info@alz.ch
www.alz.ch

Berne, le 11 juin 2018

Motion Frehner :

Ne pas augmenter les primes pour financer des programmes de prévention (CN 16.3410)

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux

Au cours de cette session, vous allez vous prononcer sur la motion Frehner. Le motionnaire demande à ce que l'on *renonce* à toute nouvelle augmentation des primes d'assurance-maladie à des fins de prévention.

Alzheimer Suisse suit depuis un certain temps l'évolution en matière de prévention et a pris position en faveur de la proposition du Conseil fédéral préconisant une augmentation modérée de ce supplément de prime. En matière de maladies psychiques et de maladies chroniques non transmissibles, la nécessité d'agir est reconnue à l'échelle internationale, comme le démontrent plusieurs études, également citées par le Conseil fédéral dans sa réponse. Il est dès lors essentiel de disposer de moyens suffisants pour répondre **à temps** aux défis posés par l'évolution démographique (notamment en matière de maladies non transmissibles multiples). Seules des **mesures de prévention proactives mises en œuvre sans tarder** peuvent contribuer de façon efficace à **freiner l'évolution future des coûts de la santé** – un impératif qui s'applique tout particulièrement à ces groupes cibles jusqu'alors insuffisamment pris en compte.

Les efforts en matière de maladies non transmissibles auront également des retombées positives dans le domaine des démences. Car la prévention et la réduction des risques est d'autant plus importante pour ces maladies qu'aucune guérison n'est actuellement en vue. De nombreuses études démontrent néanmoins (à l'instar d'une récente étude française relative à la consommation excessive d'alcool) que le risque d'être touché par une démence peut être réduit au moyen d'un mode de vie sain. Alors que les frais globaux, uniquement en matière de démences, se montaient, en 2007 déjà, à 6.3 milliards de francs suisses, il paraît irréfléchi de négliger les mesures de prévention dans ce domaine.

Alzheimer Suisse est convaincue qu'il faut mettre à disposition, à l'avenir aussi, des moyens additionnels provenant de suppléments de prime afin de prévenir des maladies, d'améliorer la qualité de vie et de réduire la mortalité. Toutes les parties prenantes y gagnent : l'individu en bonne santé et l'économie par un recul des dépenses de la santé.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte ces arguments lorsque vous déciderez de la motion Frehner. Nous restons volontiers à votre disposition pour toute question éventuelle.



Ulrich Gut
Président Alzheimer Suisse



Stefanie Becker
Directrice Alzheimer Suisse